

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS



COMITE SYNDICAL DU 30 SEPTEMBRE 2020

2020-04-03

Objet : Election du président

L'an deux mille vingt, le trente Septembre, le comité du Syndicat du Sud-Est du Morbihan, légalement convoqué par courrier électronique du 25 septembre 2020, s'est réuni à 18h00 au siège du SYSEM sous la présidence de M. Michel GUERNEVE, président quittant, puis de M. Roland TABART, doyen et enfin de M. Gérard THEPAUT, président élu.

Présents : MM. François ARS, Pascal BARRET, Christophe BROHAN, Mme Laetitia DUMAS, MM. Thierry EVENO, Régis FACCHINETTI, Samuel FERET, Michel GUERNEVE, Pascal GUIBLIN, Alain LAYEC, Bruno LE BORGNE, Claude LE JALLÉ, Denis LE RALLE, Loïc LE TRIONNAIRE, Mme Armelle MANCHEC, MM. Alban MOQUET, François MOUSSET, Jean Pierre RIVOAL, Christian SEBILLE, Roland TABART, Gérard THEPAUT, Joël TRIBALIER.

Absents : Patrice LE PENHUIZIC.

Pouvoirs : Patrice LE PENHUIZIC a donné pouvoir à Pascal GUIBLIN.

Quorum : 12 (23 délégués)

Le quorum est atteint : 22 délégués présents.

Le doyen présente le rapport suivant :

Le renouvellement d'une partie des délégués syndicaux conduit à devoir élire un nouveau président.

L'article L.5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales rend applicable au président et aux membres de l'organe délibérant du SYSEM les dispositions de l'article L.2122-7 dudit Code relatives au maire et aux adjoints :

« Le [président] est élu au scrutin secret et à la majorité absolue.

« Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

« En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu. »

Sous la présidence du doyen, il est procédé à l'élection du Président.

Est candidat(s) : M. Gérard THÉPAUT

Le vote se déroule à bulletin secret.

A l'issue du scrutin, le doyen d'âge annonce les résultats :

23 votes

0 bulletin nul

1 bulletin blanc

M. Gérard THÉPAUT a obtenu 22 voix.

Ayant obtenu la majorité absolue des voix, **M. Gérard THÉPAUT** est élu **Président**  
installé.

**DÉTAIL DU VOTE :**

POUR	22
CONTRE	0
ABSTENTION	0

Fait le 30 septembre 2020  
Pour extrait conforme

Le Président  
Gérard THÉPAUT

